

MINISTERE DE LA CULTURE

REPUBLIQUE FRANCAISE

A R R E T E

Le Ministre de la Culture

VU la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques et notamment son article 14 ;

VU le décret modifié du 18 mars 1924 pris pour l'application de la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments Historiques ;

VU les décrets n° 95-770 en date du 8 juin 1995 et n° 1217 en date du 15 novembre 1995 relatifs aux attributions du Ministre de la Culture ;

VU l'avis de la Commission Supérieure des Monuments Historiques (3ème section) en date du 9 octobre 1995 ;

CONSIDERANT que la conservation des biens désignés ci-après présente un intérêt public au point de vue de l'histoire et de l'art.

A R R E T E

Article 1er - Les biens mentionnés ci-dessous sont classés parmi les monuments historiques :
(biens appartenant à la commune)

BOUCHES DU RHONE**MARSEILLE****Eglise Saint Théodore**

- *Peinture sur toile, le Jugement de Sainte Barbe, par François Puget, XVIIe siècle*
- *Peinture sur toile, la Torture de Sainte Barbe, par François Puget, XVIIe siècle*
- *Peinture sur toile, Annonciation, d'après Louis Finsonius, XVIIe siècle (en dépôt à la Cathédrale de la Major)*

Eglise Notre-Dame du Mont Carmel

- *Peinture sur toile, Vierge et Ames du Purgatoire, par Michel Serre, 1703 ; son cadre, bois doré*
- *Peinture sur toile, Annonciation, XVIIIe siècle (en dépôt à la Major)*
- *Peinture sur toile, l'Apparition du Christ ressuscité à sa mère, par Michel Serre, XVIIe-XVIIIe siècle (en dépôt à la Major)*
- *Peinture sur toile, le Baptême du Christ, attribuée à Michel Serre, XVIIe-XVIIIe siècle (en dépôt à la Major)*

.../...

Eglise Saint Victor

- *Peinture sur toile, Lamentation sur le Christ mort, XVIIe siècle*

Eglise de Bonneveine

- *Peinture sur toile, Saint Roch réconforté par un ange, Sainte Catherine d'Alexandrie, Sainte Claire, par Michel Serre, XVIIe-XVIIIe siècle (en dépôt à la Major)*

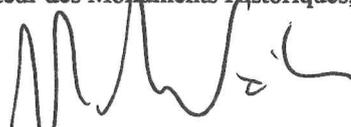
Cathédrale de la Major (dépôts d'églises de Marseille)

- *Peinture sur toile, Caïn et Abel, Italie (?) début du XVIIIe siècle*
- *Peinture sur toile, La Vierge en Assomption et une allégorie, par Michel Serre, XVIIe-XVIIIe siècle*
- *Peinture sur toile, Saint Pierre, début du XVIIe siècle*
- *Peinture sur toile, Vierge à l'Enfant couronnée par des anges avec Saint Jean-Baptiste, XVIIe siècle*

Article 2 - Le présent arrêté sera notifié au préfet du département des Bouches du Rhône, au maire de la commune propriétaire et au clergé affectataire, qui sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Paris, le 12 AVR. 1996

Pour le Ministre et par délégation
Pour le Directeur du Patrimoine empêché,
Le Sous-directeur des Monuments Historiques,



Michel REBUT-SARDA